

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Quatorzième session de la Conférence des Parties
La Haye (Pays-Bas), 3 – 15 juin 2007

Compte rendu résumé de la 14^e séance du Comité I

13 juin 2007: 14 h 5 – 15 h 10

Président: G. Leach (Australie)

Secrétariat: D. Morgan
T. De Meulenaer

Rapporteurs: P. De Angelis
S. Ferriss
J. Gray
T. Inskipp

Le Président annonce que l'examen des questions relatives à l'éléphant d'Afrique est à nouveau reporté.

Interprétation et application de la Convention

Amendements aux annexes

68. Propositions visant à amender les Annexes I et II

Les Etats-Unis d'Amérique présentent à nouveau la proposition CoP14 Prop. 21 visant à inscrire les espèces de corail rouge et de corail rose du genre *Corallium* à l'Annexe II de la CITES, assortie d'une annotation prévoyant une entrée en vigueur retardée de 18 mois. Ils rappellent que les récentes révisions taxonomiques ont divisé la famille des *Coralliidae* en deux genres, *Corallium* et *Paracorallium*, et qu'actuellement, 31 espèces ont été reconnues. Ils se déclarent prêts à travailler avec le Comité de la nomenclature pour déterminer la taxonomie correcte. De plus, ils signalent trois points à examiner: les obligations en matière de rapports, les dérogations pour les objets personnels et à usage domestique, et les projets de décisions visant à donner des orientations en matière d'inscription aux annexes CITES, y compris la tenue des deux ateliers proposés. Ils concluent en résumant les projets de décisions figurant dans le document CoP14 Com. I. 15.

Le Président propose d'examiner d'abord la proposition d'inscription puis les autres questions.

Swan International, ainsi que TRAFFIC s'exprimant également au nom du WWF, appuient la proposition telle qu'amendée par les Etats-Unis.

L'Allemagne, s'exprimant au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres, appuie la proposition amendée mais recommande une annotation supplémentaire visant à exclure les coraux fossiles. *Earthtrust* appuie la proposition, signalant qu'actuellement aucun contrôle ni suivi de ce genre n'ont lieu dans le Pacifique et qu'il n'existe pas non plus d'organes internationaux chargés de surveiller l'état de ce genre.

Le Mexique est opposé à cette proposition du fait des incertitudes liées au traitement des objets personnels et de ses préoccupations concernant les annotations aux coraux fossiles. Le Japon, le Maroc et Saint-Kitts-et-Nevis y sont également opposés et suggèrent de reconsidérer la question après les ateliers proposés. La Norvège, *Assocoral*, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et IWMC – *The World Conservation Trust* se déclarent opposés à cette proposition au motif que le Groupe d'experts *ad hoc* de la FAO a conclu que ce genre ne remplit pas les critères biologiques d'inscription à l'Annexe II. *Assocoral* et IWMC arguent en outre qu'il existe déjà des mécanismes de gestion efficace dans la région méditerranéenne.

Le Président met aux voix la proposition telle qu'amendée par l'Allemagne au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres. La proposition est acceptée par 62 voix pour, 28 contre et 13 abstentions (voir annexe).

Saint-Kitts-et-Nevis demande des éclaircissements au sujet de la procédure de vote au scrutin secret. Le Président explique qu'il faut demander une motion d'ordre et non demander à faire une intervention.

Les Etats-Unis répondent aux commentaires d'IWMC – *The World Conservation Trust* et d'*Assocoral* au sujet des conséquences de l'inscription aux annexes, au cas où celle-ci serait adoptée, sur les moyens de subsistance des personnes commercialisant le corail rouge. Ils font remarquer que cet aspect est important au niveau local mais estiment que cela ne devrait pas influencer sur l'adoption ou non de la proposition, qui, elle, considère les problèmes liés au commerce du genre à l'échelle mondiale. Au sujet des commentaires concernant la faible qualité des données présentées dans le justificatif mais ils estiment que cet aspect a été dûment pris en compte grâce à la consultation de délégués durant la session.

Les Etats-Unis lisent ensuite le libellé de la dérogation proposée pour les objets personnels et à usage domestique, qui a remplacé celui approuvé dans le compte rendu résumé CoP14 Com. I Rep. 10. Ils estiment que ce texte devrait être inclus dans la résolution Conf. 12.3 (Rev. CoP13) et pourrait également faire l'objet d'un ajout au paragraphe b) ii) du document CoP14 Com. II. 16. Cette dérogation serait ainsi rédigée:

Coraux roses et rouges (*Corallium* spp.) – jusqu'à sept spécimens de produits finis ou 1 kg, y compris la monture, par personne, le poids le plus faible étant retenu. Lorsqu'un spécimen, par exemple sous forme de bijou, comprend plusieurs morceaux de *Corallium* spp. et d'autres matériaux, il devrait être traité comme un seul et même spécimen.

Ce libellé est accepté par consensus.

Les Etats-Unis d'Amérique expriment leur préoccupation quant à la taxonomie de l'espèce dans la famille des *Coralliidae* et expliquent que ce sujet sera traité en collaboration avec le Comité de la nomenclature. Ils proposent également que la déclaration du commerce de *Corallium* spp. sous la forme générique soit acceptée, de même que la délivrance de permis et de certificats pour ce commerce, comme recommandé dans la résolution Conf. 12.3 (Rev. CoP13), partie XIV e), considérant que les produits finis ne peuvent pas être identifiés au niveau de l'espèce.

Le Président clôt la discussion, indiquant que les projets de décisions contenus dans le document CoP14 Com. I. 15 seront traités en plénière.

Le Président corrige une omission dans le rapport résumé CoP14 Com. I. Rep. 4, qui ne mentionne pas deux amendements à la résolution Conf. 10.13 (Rev. CoP13) agréés en séance. Premièrement, les Etats-Unis avaient suggéré de remplacer "issus" par "dérivés" dans la définition de "reproduit artificiellement" [paragraphe g)], et que cela apparaît dans le document Com. I. 9 (Rev. 1). Deuxièmement, le Suriname avait suggéré de remplacer "fixes" par "annuels" dans le nouveau paragraphe sous *Concernant l'établissement de quotas d'exportation pour les essences produisant du bois*; cette correction doit être faite dans le document Com. I. 9 (Rev. 1).

Le ministre des mines, de l'environnement et du tourisme du Zimbabwe, S.E. Francis Nhema, indique au Comité où en sont les négociations entre les pays africains concernant les propositions sur

l'éléphant. Il signale qu'ils sont parvenus à un accord sur un certain nombre de points mais qu'il leur faut encore un peu de temps avant de parvenir à une conclusion.

Le Président suggère que le Comité I tienne une dernière séance pour discuter des dernières questions en suspens, notamment les propositions sur l'éléphant et les rapports des groupes de travail.

La séance est levée à 15 h 10.

Résultats du vote

Clé: 0 = n'a pas voté, 1 = oui, 2 = non, 3 = abstention

Parties	Vote
Afghanistan AF	0
Albania AL	0
Algeria DZ	0
Antigua and Barbuda AG	2
Argentina AR	3
Australia AU	1
Austria AT	1
Azerbaijan AZ	0
Bahamas BS	3
Bangladesh BD	0
Barbados BB	0
Belarus BY	0
Belgium BE	1
Belize BZ	0
Benin BJ	0
Bhutan BT	0
Bolivia BO	2
Botswana BW	1
Brazil BR	1
Brunei Darussalam BN	0
Bulgaria BG	1
Burkina Faso BF	1
Burundi BI	1
Cambodia KH	2
Cameroon CM	2
Canada CA	2
Cape Verde CV	0
Central African Republic CF	0
Chad TD	0
Chile CL	2
China CN	2
Colombia CO	1
Comoros KM	0
Congo CG	0
Costa Rica CR	1
Côte d'Ivoire CI	1
Croatia HR	1
Cuba CU	2
Cyprus CY	1
Czech Republic CZ	1
Democratic Republic of the Congo CD	0
Denmark DK	1
Djibouti DJ	0
Dominica DM	1
Dominican Republic DO	3

Parties	Vote
Ecuador EC	0
Egypt EG	1
El Salvador SV	0
Equatorial Guinea GQ	0
Eritrea ER	1
Estonia EE	1
Ethiopia ET	3
Fiji FJ	1
Finland FI	1
France FR	1
Gabon GA	0
Gambia GM	0
Georgia GE	0
Germany DE	1
Ghana GH	0
Greece GR	1
Grenada GD	0
Guatemala GT	0
Guinea GN	0
Guinea-Bissau GW	0
Guyana GY	3
Honduras HN	0
Hungary HU	1
Iceland IS	2
India IN	1
Indonesia ID	2
Iran (Islamic Republic of) IR	0
Ireland IE	1
Israel IL	1
Italy IT	1
Jamaica JM	3
Japan JP	2
Jordan JO	1
Kazakhstan KZ	0
Kenya KE	0
Kuwait KW	1
Lao People's Democratic Republic LA	2
Latvia LV	1
Lesotho LS	0
Liberia LR	0
Libyan Arab Jamahiriya LY	0
Liechtenstein LI	1
Lithuania LT	1
Luxembourg LU	1
Madagascar MG	3

Parties	Vote
Malawi MW	1
Malaysia MY	2
Mali ML	0
Malta MT	1
Mauritania MR	0
Mauritius MU	2
Mexico MX	2
Monaco MC	1
Mongolia MN	0
Montenegro ME	0
Morocco MA	2
Mozambique MZ	1
Myanmar MM	0
Namibia NA	0
Nepal NP	3
Netherlands NL	1
New Zealand NZ	2
Nicaragua NI	0
Niger NE	3
Nigeria NG	0
Norway NO	2
Pakistan PK	1
Palau PW	1
Panama PA	0
Papua New Guinea PG	0
Paraguay PY	0
Peru PE	0
Philippines PH	0
Poland PL	1
Portugal PT	1
Qatar QA	2
Republic of Korea KR	2
Republic of Moldova MD	0
Romania RO	1
Russian Federation RU	1
Rwanda RW	2
Saint Kitts and Nevis KN	2
Saint Lucia LC	0
Saint Vincent and the Grenadines VC	2
Samoa WS	0
San Marino SM	1
Sao Tome and Principe ST	0
Saudi Arabia SA	0
Senegal SN	3
Serbia RS	1
Seychelles SC	0
Sierra Leone SL	0
Singapore SG	2
Slovakia SK	1
Slovenia SI	1
Solomon Islands SB	0
Somalia SO	0

Parties	Vote
South Africa ZA	2
Spain ES	1
Sri Lanka LK	0
Sudan SD	0
Suriname SR	2
Swaziland SZ	1
Sweden SE	1
Switzerland CH	3
Syrian Arab Republic SY	1
Thailand TH	2
The former Yugoslav Republic of Macedonia MK	0
Togo TG	2
Trinidad and Tobago TT	1
Tunisia TN	0
Turkey TR	1
Uganda UG	1
Ukraine UA	1
United Arab Emirates AE	3
United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland GB	1
United Republic of Tanzania TZ	0
United States of America US	1
Uruguay UY	1
Uzbekistan UZ	0
Vanuatu VU	0
Venezuela (Bolivarian Republic of) VE	0
Viet Nam VN	0
Yemen YE	3
Zambia ZM	0
Zimbabwe ZW	1